

5.00 crédits	30.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Lefebvre Arthur ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	• Le rôle de la gouvernance • Les fondements théoriques de la gouvernance du sport • Le cadre réglementaire (asbl) • Les modèles et structures de gouvernance • Le rôle et fonction du conseil d'administration (CA) • Gouvernance collaborative et leadership partagé • La gestion des risques et gouvernance • Le rôle du président • La performance du CA • Les principes de bonne gouvernance • Les futurs challenges de la gouvernance du sport
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : • Décrire le rôle de la gouvernance dans le sport et son importance pour assurer une bonne gestion des organisations sportives dans un contexte de professionnalisation (1.1., 1.2., 4., 1.5., 4.1., 7.2.) • Expliquer les fondements théoriques de la gouvernance du sport et leur influence sur les pratiques de gouvernance dans diverses organisations sportives (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2) • Expliquer le cadre réglementaire spécifique aux associations sportives à but non lucratif (asbl) et ses implications sur la gouvernance (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2.) • Identifier les différents modèles et structures de gouvernance du sport (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 4.3., 7.2.) • Décrire le rôle, les fonctions et la performance du conseil d'administration (CA) (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2) • Expliquer les concepts de gouvernance collaborative et de leadership partagé et comment ils influencent la gouvernance du sport (1.1., 1.2., 1.4., 1.5., 4.1., 7.2.) • Analyser les risques associés à la gestion des organisations sportives et comment la gouvernance peut contribuer à les gérer de manière efficace (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2.) • Décrire le rôle et les responsabilités du président dans la gouvernance d'une organisation sportive (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2.). • Expliquer les principes de leadership partagé et comprendre comment ils peuvent contribuer à une gouvernance efficace dans le sport (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 7.2.) • Identifier, expliquer et appliquer les principes de bonne gouvernance dans différentes organisations sportives (1.1., 1.2., 1.5., 4.1., 4.3., 4.5, 7.1., 7.2, 7.3., 7.4)
Autres infos	Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	5		